



Mission régionale d'autorité environnementale

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 10 mai 2019

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Philippe MAUBERT
Michel BADAIRE
Philippe de GUIBERT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cadre de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

— Révision du PLU d'Ormes (45)

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Révision du PLU de Vennecy (45)

— Actualisation du zonage d'assainissement de Guilly (45)

— Mise en compatibilité du PLU de Druye (réalisation d'un barreau autoroutier-37)

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Elaboration du PCAET d'Orléans Métropole (45)

— Elaboration du PCAET d'Agglopolys de la Com. d'agglo. de Blois (41)

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Parc éolien des Vaslins à Venesmes (18)

— Projet de parc éolien de Marville-Moutiers-Brûlé (28)

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur le dossier suivant :

— Révision du PLU d'Orléans (45)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#)

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE